



Fiche de données de sécurité

NOTE: L'accès à cette Fiche de données de sécurité (FDS) par le biais de notre site Internet ne constitue par la délivrance d'un exemplaire contrôlé dans le cadre de la législation de l'UE. Pour qu'un tel exemplaire vous soit délivré, contacter Rentokil Initial à l'adresse donnée ci-dessous par téléphone, télécopie ou par écrit. Pour confirmer que la version de la FDS est la toute dernière pour le présent produit, consulter l'Internet: www.ri-research.com et cliquer sur Informations techniques / Sécurité Produit.

REVISION (Cf. case 16)

Edition : 05 28 : 09 : 2006

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET SOCIETE

Nom du Produit	CARTOUCHE D-AIRFRESH II- VERDIE A
Description	Liquide parfumé à utiliser dans les systèmes Airfresh par le personnel de service Rentokil Initial. Liquide clair sans couleur à l'odeur masculine.
Société Fabricante	Rentokil Initial Supplies, Webber Road, Knowsley Industrial Park, Liverpool, L33 7SR. Royaume-Uni. Pour toutes demandes d'informations courantes téléphoner au +44(0)151 5485050. Pour toutes demandes d'informations sur la sécurité ou les règlements téléphoner au +44(0)1342 833022. Importé par : Initial BTB S.A. 145 rue de Billancourt 92514 Boulogne Billancourt Cedex Tel : +33(0)147123400.

2 IDENTIFICATION DES DANGERS POTENTIELS

Classification (Fourniture – Utilisation) : Conformément a la Directive CE 1999/45.

Dangereux pour l'environnement **R52,53** Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Effets préjudiciables physiques, chimiques, significatifs pour la santé des êtres humains et environnementaux (Cf. aussi case 11):

Peut causer une irritation des yeux et de la peau, spécialement en cas de contact prolongé. Si ingéré peut causer une irritation du système digestif. Une inhalation excessive des vapeurs peut causer une irritation du système respiratoire.

Aucun autre effet préjudiciable significatif attendu dans des conditions normales de manutention et d'utilisation.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS (CF. AUSSI CASE 16)

%p/p	Nom Courant*/Chimique, Elincs/Einecs et CAS des ingrédients	Classification CE 1999/45
≥ 1.0	(e)-Anéthole EINECS : 224-052-0 CAS : 4180-23-8	N : R51,53
≤ 1.0	Undéc-10-enal EINECS : Not applicable CAS : 112-45-8	N : R51,53
>2.5 ≤ 10.0	2-Phényléthanol EINECS : 200-456-2 CAS : 60-12-8	X _i : R36
≤ 1.0	3,7-Diméthyl-octane-1-ol EINECS : 203-374-5 CAS : 106-21-8	X _i : R38 N : R51,53
> 1.0 ≤ 2.5	3-Méthyl-5-phénylpentanol EINECS : 259-461-3 CAS : 55066-48-3	X _i : R41
>2.5 ≤ 10.0	Undécane-4-olide EINECS : 203-225-4 CAS : 104-67-6	N : R51,53
≤ 1.0	Benzoate de méthyle EINECS : 202-259-7 CAS : 93-58-8	X _n : R22
≤ 1.0	Oxyde d'éthyle et de 2-naphtyle EINECS : 202-226-7 CAS : 93-18-5	N : R51,53

4 MESURES DE PREMIERS SECOURS (CF. AUSSI “ EFFETS PREJUDICABLES ” DANS CASE 2)

Inhalation	En cas d'inhalation excessive des vapeurs, sortir le patient à l'air libre, le maintenir au chaud et au repos. Prendre des mesures de soutien s'il y a lieu et demander conseil à un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer l'œil affecté avec de l'eau courante claire, ou un collyre, pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières bien écartées. Rincer toute la surface et ne pas laisser ce qui s'écoule contaminer l'œil non affecté. Demander conseil à un médecin.
Contact avec la peau	Retirer et laver immédiatement les vêtements contaminés. Laver à fond la surface affectée avec du savon et de l'eau. Si le patient se sent mal, demander conseil à un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Si inconscient, mettre dans la position de récupération et prendre des mesures de soutien s'il y a lieu. Si conscient, donner au patient jusqu'à ½ litre d'eau à boire. Demander conseil à un médecin.
Equipements de secours suggérés	Des équipements de secours appropriés doivent être fournis.
Note au médecin	D'autres informations sur toutes les formules Rentokil Initial sont disponibles au avec le 'National Poisons Information Service' au R-U.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Type d'extincteur	Utiliser du gaz carbonique, de la mousse, de l'eau ou des extincteurs à poudre inerte. NE PAS UTILISER de jet d'eau.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie	Porter des équipements de protection individuelle appropriés.
Dangers spéciaux d'exposition	Du monoxyde de carbone et des composés organiques non identifiés peuvent être formés au cours de la combustion.

6 MESURES EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles (Cf. aussi case 8)	Porter des équipements de protection individuelle appropriés.
Précautions environnementales	Le présent produit est classé comme dangereux pour l'environnement. Ne pas s'approcher des collecteurs, des eaux de ruissellement et de nappe, et du sol.
Procédure de nettoyage (Cf. aussi case 13)	Absorber le déversement avec un matériau inerte, tel que sable, terre ou sciure. Transférer dans un conteneur approprié en vue d'une mise en décharge ultérieure. En raison du danger de combustion spontanée, toute matière combustible, comme le tissu, utilisée pour nettoyer les déversements, doit être saturée avec de l'eau et mise en décharge promptement.

7 MANUTENTION ET STOCKAGE (CF. AUSSI CASE 8)

Manutention	Aucune prescription de manutention spécifique.
Stockage	Stocker dans le conteneur d'origine dans un lieu frais, sec, aéré hors de portée des enfants et à l'écart de toute nourriture, boisson et aliments pour animaux.

8 CONTROLES D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Norme d'exposition - Directive CE/98/24 (1^e Directive IOELV)	Non assigné.
Contrôles d'ingenierie	Lorsqu'il peut y avoir exposition, des contrôles d'ingénierie, plutôt que la fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI), devraient être utilisés. Une fois l'évaluation des risques effectuée, les EPI suivants peuvent être nécessaires:
Protection des yeux	Pas indiquée par la classification de produit.
Protection des mains	Protection des mains appropriée telle que gants.
Protection de la peau	Pas indiquée par la classification de produit.
Protection respiratoire	Pas indiquée par la classification de produit.
Contrôles Environnementaux d'exposition	Utiliser uniquement conformément aux instructions données. Tout déversement doit être immédiatement traité afin d'éviter la contamination des cours d'eau ou du sol.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence et odeur	Liquide clair sans couleur à l'odeur masculine.		
pH	Non déterminé.	Solubilité dans l'eau	Non déterminé.
Gravité spécifique	1.0 à 20°C	Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé.
Point d'éclair	85°C (en vase clos)	Propriétés explosives	Aucun.
Inflammabilité	Non inflammable.	Combustibilité	Combustible.
Point d'ébullition/plage	Non déterminé.	Propriétés oxydantes	Non déterminé.
Densité de vapeur	Non déterminé.	Taux d'évaporation	Non déterminé.
Pression de vapeur	Non déterminé.	Coefficient de Partage	Non applicable.
Viscosité	Non déterminé.	Autres données	Aucune connue.

CARTOUCHE D'AIRFRESH II – VERDIE A

10 STABILITE ET REACTIVITE	
Conditions à éviter	Eviter les températures extrêmes, telles qu'inférieures à 0°C et supérieures à 40°C.
Materiaux à éviter	Eviter le contact avec les matières oxydantes fortes.
Produits de dégradation dangereux	Du monoxyde de carbone et des composés organiques non identifiés peuvent être formés au cours de la combustion.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (CF. AUSSI CASE 2)	
Toxicité aiguë	Si ingéré peut causer une irritation du système digestif. Non déterminé.
Corrosivité/ Irritation	Non déterminé. Non déterminé. Peut causer une irritation en cas de contact avec la peau. Peut causer une irritation en cas de contact avec les yeux. Peut causer une irritation des voies respiratoires en cas d'inhalation excessive des vapeurs.
Sensibilisation	Ne contient aucun sensibilisateur de la peau connus. Ne contient aucun sensibilisateur respiratoire connus.
Toxicité à doses répétées	Le produit ne contient aucun composant connu comme ayant des effets associés à une toxicité à doses répétées.
Mutagénicité	Le produit ne contient aucun composant connu comme ayant un effet mutagène.
Cancérogénicité	Le produit ne contient aucun composant connu comme ayant un effet carcinogène.
Toxicité de la reproduction	Le produit ne contient aucun composant connu comme ayant un effet sur la fertilité. Le produit ne contient aucun composant connu comme étant toxique pour le système reproductif.
Autres information	Aucune connue.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES	
Informations générales	Le présent produit est classé comme nocif pour les organismes aquatiques et peut causer des effets préjudiciables à long terme en milieu aquatique. Toutefois, lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions données, Il ne faut pas s'attendre à ce que le rejet contrôlé du produit cause une contamination environnementale.
Données d'écotoxicité	Non déterminé.
Mobilité	Non déterminé.
(de constituants appropriés)	
Persistance et dégradabilité	Non déterminé.
(de constituants appropriés)	
Potentiel Bioaccumulatif	Non déterminé.
(de constituants appropriés)	
Autres effets préjudiciables	Aucun connue.

13 CONSIDERATIONS DE MISE EN DECHARGE	
Mise en décharge de déchets / conteneurs:	Dans les circonstances normales, les conteneurs de déchets / vides seront mis en décharge par Rentokil Initial.
Classification des Ingrédients. (Directive du Conseil 91/689/CE, Décision de la Commission 2000/532/CE (amendé) Décision de la Commission 2001/118/CE))	Code Danger: H14 – Ecotoxique Composants rendant les déchets dangereux Concentrations (%): (e)-Anéthole ≤1.0 Undéc-10-enal ≤1.0 3,7-Diméthyl-octane-1-ol ≤1.0 Undécane-4-olide >2.5 ≤10 Oxyde d'éthyle et de 2-naphtyle ≤1.0
Note relative à la mise en décharge	La mise en décharge doit s'effectuer conformément aux prescriptions locales, départementales ou nationales

CARTOUCHE D'AIRFRESH II – VERDIE A

14 INFORMATIONS TRANSPORT (INTERNATIONAL A MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES)				
No UN	Non classifié.	No Reference Tremcard	Non exigé.	CODE RIS CS60095
Catégorie de transport	Non exigé.	UK Hazchem EAC	Non exigé.	
ADR 2005 (route internationale)	Classe Non exigé.	ADR HIN	Non exigé.	ETIQUETTES Non exigé.
Nom d'expédition correct	Non exigé.			
Exceptions - Quantité limitée	Non exigé.			
Prescriptions spéciales	Non exigé.		Groupe emballage Non exigé.	
IMDG 2004 (mer)	Classe Non exigé.	IMDG EMS	Non exigé.	Non exigé.
Nom d'expédition correct	Non exigé.			
Exceptions - Quantité limitée	Non exigé.			
Prescriptions spéciales	Non exigé.		Groupe emballage Non exigé.	
Note de Transport	Les prescriptions locales, départementales ou nationales peuvent s'appliquer au transport du présent produit.			

15 Informations réglementaires (informations d'hygiène et de sécurité (cf. aussi case 2))

Phrases de sécurité	S37 Porter des gants appropriés. S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
Phrases d'étiquetage supplémentaires	Non exigé.
Législation	L'étiquetage est conforme aux règlements du R-U mettant en œuvre la Directive CE 1999/45. Des prescriptions d'étiquetage supplémentaires peuvent être nécessaires conformément à d'autres législations nationales. En dehors du R-U, l'enregistrement du présent produit peut être nécessaire avant utilisation et il faut constamment se conformer à toutes prescriptions locales supplémentaires. Les informations données dans la présente Fiche de données de sécurité (FDS) ne constituent pas une évaluation conforme aux 'Control of Substances Hazardous to Health (COSHH) Regulations 2002' (Règlements de 2002 relatifs au contrôle des substances dangereuses pour la santé), au R-U. D'autres mesures ou guides nationaux devraient être utilisés lorsqu'il y a lieu.

16 AUTRES INFORMATIONS et indication de révisions

Informations sur l'emballage	30 conteneurs plastiques de 50 mL avec bouchon métallisé.
Révisions	Des changements ont été apportés au contenu des cases 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15 & 16 (comme indiqué par les lignes épaisses sur le côté gauche des cases) comparé à l'édition 04 du numéro 527 de Fiche de données de sécurité.
Texte des phrases de risque (De la case 3 – Ceci concerne uniquement les ingrédients. Cf. la case 2 pour les phrases de risque du produit)	R22 : Nocif en cas d'ingestion. R36 : Irritant pour les yeux. R38 : Irritant pour la peau. R41 : Risque de lésions oculaires graves. R51,53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

SDS 827-04

CARTOUCHE D'AIRFRESH II – VERDIE A

No FDS : 827FRA

Edition : 05

28 : 09 : 2006

Page 4 / 4

Avant d'utiliser tout produit, il faut s'assurer que son étiquette a été lue et comprise.

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exactes et fiables au moment de leur publication. Les informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné dans la présente Fiche de données de sécurité et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau s'il est utilisé en association avec tout autre matériau(x) ou pour toute autre utilisation que ce qui est spécifié sur ce point. Rentokil Initial UK Ltd n'est pas responsable de l'utilisation du présent produit pour tout autre objet que ce qui est décrit dans la présente Fiche de données de sécurité. Ceci n'affecte aucunement vos droits légaux. L'utilisateur est responsable de s'assurer que de telles informations sont appropriées dans leur totalité compte tenu de sa propre utilisation.

Copyright © (2006) Rentokil Initial plc, R&D, Felcourt, East Grinstead, West Sussex. RH19 2JY. Royaume-Uni.

Téléphone: +44 (0) 1342 833022 Télécopie: +44 (0) 1342 326229 Internet: www.ri-research.com